

AFFAIRE DE SOISSONS

dite encore AFFAIRE LAUNOY (verdict du 30 Mai 1942)

-:-:-:-

ARRESTATIONS à SOISSONS :

Le 25 Novembre 1941 des policiers allemands de la Gestapo arrêtaient à Soissons les personnes suivantes :

- 1) DUFOUR, secrétaire général de la Mairie de Soissons
- 2) DESCAMPS, capitaine de gendarmerie, commandant la section de Soissons.
- 3) REGNIER, adjoint au Maire de Villers-Cotterets
- 4) LOUYS, commis principal des contributions indirectes
- 5) JORDANA, représentant de commerce
- 6) DOUAY, entrepreneur de transports
- 7) MOREAU Pierre, mécanicien
- 8) SURAY, employé du bureau départemental des transports
- 9) DEBRUYERE Paul
- 10) DEBRUYERE Pierre } minotiers
- 11) DEBRUYERE Robert }
- 12) COQUELLE, employé à l'usine Piat à Villeneuve St-Germain
- 13) LESEIGNEUR, marchand d'instruments de musique
- 14) MEURGUE, agent d'assurances
- 15) VOGEL, fourreur
- 16) PLUCHE, garagiste
- 17) DELAHAYE, ouvrier
- 18) COUVERCHON, gérant de coopérative
- 19) PIERRE (Mme), bouchère
- 20) DOUAY (Mme) Emma
- 21) VOGEL (Mme)
- 22) DESCAMPS (Mme)

Ces arrestations furent opérées à partir de 7h.30 du matin. Un rapport du Préfet de l'Aisne relate qu'elles furent faites par des agents de la Gestapo venus de Paris accompagnés de Feldgendarmes et de 4 agents de police français requis à cet effet.

Le Capitaine DESCAMPS fut surpris par les Allemands à son domicile à 7h.1/2 du matin en pyjama. Dès qu'il vit les policiers il tenta de fuir et essuya une dizaine de coups de pistolet avant d'être rattrapé. Mme DESCAMPS fut également emmenée et ses trois jeunes enfants restèrent seuls. Dans la soirée, Mme DESCAMPS a d'ailleurs été relâchée.

ARRESTATIONS à PARIS.

A la même date la Gestapo arrêta à Paris et dans la région parisienne les personnes suivantes :

- 23) R.P.GUIHAIRE
- 24) R.P.CHENAULT
- 25) R.P.DESOBRY, Prieur
- 26) R.P.CHEVIGNARD, Maître des Novices

...../...

L'arrestation de ces quatre religieux eut lieu à la suite d'une descente de police allemande au couvent de St-Jacques 35, rue de la Glacière, Noviciat des Dominicains de la Province de France.

- 27) de LAUNOY Jean
 - 28) de LAUNOY Paul
 - 29) WILLOUGHBY Jean
 - 30) WILLOUGHBY (Mme Emilie)
 - 31) MASSIP Ernest
 - 32) MASSIP Thérèse
 - 33) MASSIP Marie José
 - 34) COQUEUGNIOT
 - 35) MANDIN Louis
 - 36) STUMM Pierre
 - 37) GUET Raymond
 - 38) LAFAYE, docteur vétérinaire
 - 39) HOLSTEIN, docteur vétérinaire
- } arrêtés le 12.12.41

ces deux dernières arrestations ont été opérées à Versailles.

En outre furent arrêtés ultérieurement :

- 40) DUJARDIN Michel
- 41) MOREAU Maurice
- 42) PINCET.

Toutes ces personnes étaient soupçonnées d'appartenir à une organisation gaulliste.

Une pièce manuscrite d'origine inconnue figurant au dossier attribue l'initiative de l'affaire à une dénonciation émanant d'un certain Jacques DESOUBRY, âgé de 18 à 19 ans en 1942, originaire de Roubaix ou Tourcoing, agent de la Gestapo.

Les inculpés furent transférés à Fresnes et les relaxes des personnes ci-après eurent lieu :

COUVERCHON Henri, né le 22.11.94 à Fresnes, relaxé le 16.1.42

R.P.CHEVIGNARD à Fresnes - relaxé le 18.12.41

DEBRUYERE Jean, Paul, né le 18 Juillet 1891 à Soissons (Aisne) minotier, dt. Avenue de Compiègne à Soissons - à Fresnes - relaxé le 16.1.42

DEBRUYERE Louis Pierre, né le 21 Août 1895 à Soissons, minotier, dt. rue de Préfoirex à Soissons.

DOUAY Mme, née Emma KRANE le 11 Octobre 1892 à Soissons dt. 6, Avenue de Reims à Soissons, libérée le 16.2.42.

de LAUNOY Paul, relaxé le 16.1.42

PIERRE (Mme) née Suzanne Thébaut le 11 Novembre 1899 à Noyon (oise) bouchère demeurant rue du Commerce à Soissons, relaxée le 20.12.41

SURAY Marcel né le 12.5.93 -à Fresnes- relaxé le 16.1.42.

L'examen du dossier nous permet de donner sur certains des inculpés les précisions suivantes :

COQUEL Jules, né le 2 Août 1912 à Fureuil (P.de C.), cultivateur (ferme à Vauxaillon)

COQUEUGNIOT Roland Pierre, né le 2 Mars 1895 à Paris, marié dt. 5 rue de Lancry à Paris - commerçant -

Commandant de réserve, gazé, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, plusieurs citations.

COUVERCHON Henri, né le 22 Novembre 1894 à Jouillat (Creuse) coopérateur, dt. 8 rue du Collège à Soissons.

DELAHAYE Eugène, né le 3 Mars 1893, chef de fonderie, dt. 8, rue de l'Eglise à Villeneuve St-Germain par Soissons marié, deux enfants.

DESCAMPS Henri, Clotaire, Joseph, né le 20 Avril 1906 à Frémelles (Nord), capitaine de gendarmerie, marié, 3 enfants.

DOUAY Daniel, Gabriel, Eugène, né le 21 Mai 1891 à Caudry (N.) entrepreneur de transports, 6 bis Avenue de Reims à Soissons 6 enfants dont l'aîné faible d'esprit.

DUJARDIN Michel, né le 21 Septembre 1904 à St-Gilles (Belgique) marié, 4 enfants, 11 rue de la Cloche à Tourcoing.

GUIHAIRE Joseph Marc, né le 18 Novembre 1891 à Ste-Anne sur Vilaine (Ile & Vil.) religieux dominicain, bibliothécaire du couvent St-Jacques, 23 rue de la Glacière.

GUET Raymond, né en 1898, administrateur principal de la Marine en disponibilité, dt. à Paris 12 bis, Avenue Mac-Mahon à Paris.

(Un éclat d'obus dans le poumon) Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille Militaire.

JORDANA Gilbert Jean, né le 23 Mai 1900 à La Rochelle, représentant, dt. rue de l'Echelle du Temple à Soissons.

de LAUNOY (Comte Jehan) né le 7 Août 1900 à Dunkerque, marié deux enfants, agent d'assurances, 81 rue Laugier - Paris 17^e 6 ans de service dans la cavalerie, campagne du Maroc, Croix de Guerre, Médaille des Colonies.

de LAUNOY (Vicomte Paul) né le 19 Avril 1906 à Dunkerque, marié, deux enfants, 33 Avenue de La Motte Picquet -PARIS-

LAFAYE Julien, Jean Paul, né le 16 Février 1880 à Fursac (Creuse), Docteur Vétérinaire, dt. 10 ter, rue du Parc de Clagny à Versailles - marié, deux enfants.

LOUYS Emile, né le 14 Décembre 1885 à Villemomble (Seine) dt. 9, rue Clovis à Soissons, commis principal des contributions indirectes - marié, trois enfants.

Officier de réserve, grand blessé 14-18 (gueules cassées), Légion d'Honneur, Croix de Guerre.

MANDIN Louis, né en 1873, homme de lettres, secrétaire de rédaction du "Mercure de France".

MOREAU Maurice, né à Vervins le 26 juin 1910, dt. 38 rue de Croisy à Soissons - marié, 1 enfant (arrêté le 8 Janv. 1942)

MASSIP Ernest, né le 18 Mai 1890 à l'Iges (Aveyron) dt. 19, rue de l'Odéon - commis principal d'ordre et de comptabilité à l'Administration centrale des Finances.

Ancien Lieutenant d'active, grand mutilé, Chevalier de la Légion d'Honneur, 2 citations (nombreux éclats dans la tête non extraits)

MASSIP Marie José, née à Marseille le 15 Juillet 1922

MASSIP Thérèse, née le 11 Juillet 1917

(filles du précédent)

MEURGUE André, né le 3 Mai 1907 - marié, deux enfants - dt. 18, rue Molière à Soissons, agent d'assurances - Officier aviateur de réserve.

PLUCHE Ludovic, Albert, né le 7 Mai 1888 à Barenton Bugny, garagiste, dt. 11, rue des Feuillants à Soissons.

REGNIER Hubert, né le 15 Nov. 1895 à Troyes - épicier - dt. Place du Dr. Monflier à Villers Cotterets, adjoint au Maire - 5 enfants.

STUMM Pierre François, né le 22 Octobre 1900 à Paris, industriel, dt. 22 rue Galvani à Paris 17° - marié, 3 enfants

SURAY Marcel, né le 12 Mai 1893 à Foisches (Ardennes) - employé de bureau à Soissons

VOGEL Jean Alfred, né à Paris le 26 Novembre 1891, dt. 46, rue St-Martin à Soissons - fourreur - marié, 1 enfant.

WILLOUGHBY Jean, né le 2 Janvier 1879 à Londres (français) marié, 7 rue Daru - Paris -

Réformé de guerre, trépané, capitaine de réserve Chevalier de la Légion d'Honneur.

WILLOUGHBY Emilie, née ORSY le 20 Décembre 1900 à Paris.

(arrêtés tous deux le 12 Décembre 1941 au siège de la Compagnie d'assurances "LA PAIX", rue de la Victoire, où ils étaient employés)

Un certain nombre des inculpés, tel Mr. LESEIGNEUR, étaient d'ex-militants P.S.F. La plupart d'entre eux appartenaient aux milieux de droite.

Dans les interventions présentées par les autorités de Vichy, on ne manque pas d'appuyer sur le caractère anti-communiste des prévenus, par exemple la note verbale du 2 juin 1942 s'exprime ainsi : "Il semble cependant que les intéressés n'aient ~~eu~~ pas eu pour intention définie de porter atteinte à la sécurité des troupes d'occupation. Il s'agit en effet de gens particulièrement inoffensifs, tous recrutés dans la bourgeoisie française et appartenant à des milieux hostiles au communisme. Il apparaît donc plutôt, que ces gens se sont laissés entraîner par des sentiments nationaux dans une action dont ils n'ont pas compris toute la portée. Ils n'ont rien de commun avec des agitateurs communistes, et le plus clair de leur activité résidait dans des élucubrations sans importance, dans des vantardises d'esprit échauffé par la hantise de la défaite, qui avait comme crainte principale celle du bolchevisme".

Dans la même note verbale nous apprenons que M: STUMM a été entraîné dans son action imprudente par ses sentiments anti-bolchevistes; "ces mêmes sentiments l'incitent maintenant à demander son départ sur le front de Russie dans la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme"

Le capitaine DESCAMPS lui aussi, demanda à combattre dans les rangs de la L.V.F. D'ailleurs parmi les arguments mis en avant par les personnalités qui intervinrent en faveur de DESCAMPS, postérieurement à sa condamnation à mort, on ne manque pas d'établir que cet officier de gendarmerie a toujours lutté activement contre le communisme, et, notamment, qu'il a procédé à l'arrestation du nommé BAUMET, qui avait blessé un officier allemand par coup de feu. On souligne ses notes aux Commandants de Brigade pour l'intensification de la lutte contre le communisme; on rappelle une perquisition opérée le 22 Août 1941, de la propre initiative du Capitaine DESCAMPS, chez un détenteur de tracts communistes; et, enfin, on dit qu'il a procédé à l'arrestation de 18 communistes le 29 Septembre 1941.

Les différents documents auxquels il a été fait allusion en faveur de DESCAMPS et qui figurent au dossier, ne laissent en effet aucun doute sur l'activité de cet officier. Il ne semble pas toutefois qu'il ait agi avec beaucoup de discernement pour un gaulliste, car l'affaire

du 29 Septembre, par exemple, a causé l'arrestation de 18 patriotes à la suite de l'attaque d'un factionnaire allemand posté devant le bureau allemand à Courmelles, et ce genre d'action peut-être aussi bien le fait de gaullistes que de communistes et, de toutes façons, entré dans le cadre du harcèlement de l'ennemi, ordonné par le Général de Gaulle.

Le procès se déroula le 30 Mai 1942 au Tribunal Militaire de la rue Boissy d'Anglas.

La cour comprenait le Président SCHLING et le conseiller KESSLER. Le dossier portait le numéro 96/42.

Les condamnations suivantes furent prononcées :

COQUEUGNIOT Roland
DOUAY Daniel, intelligence avec l'ennemi
de LAUNOY Jean, chef de l'organisation anti-allemande
LOUYS Emile, aide à l'ennemi
STUMM Pierre
VOGEL Jean, aide à l'ennemi par évacuation de prisonniers de guerre
-condamnés à mort et exécutés le 27 Octobre 1942.

Le Capitaine DESCAMPS, constitution de ligue anti-allemande
le père GUIHAIRE,
le Dr. LAFAYE, intelligence avec l'ennemi
MANDIN Louis, rédaction du journal clandestin "Vérités"
MEURGUE André
MOREAU Maurice, intelligence avec l'ennemi.

- condamnés à mort, exécution de la sentence suspendue ;
déportés en Allemagne.

MASSIP - 8 ans de prison, détention d'armes et de tracts
Mme VOGEL - 2 ans de prison
PINCET Roger - 6 ans de prison
LESEIGNEUR Louis - 7 ans de prison
R.P. CHENEVAUX Remi - 15 mois de prison
Sr. HOLSTEIN - 5 ans de prison.

33 inculpés avaient comparu à l'audience du 30 Mai mais nous ignorons les peines infligées aux autres prévenus et les acquittements qui ont pu éventuellement intervenir dans cette affaire.

Les avocats français n'eurent pas le droit de plaider et des défenseurs allemands furent désignés d'office, notamment l'Oberleutnant LANG pour le père CHENAULT, le soldat STAHRMER pour le père GUIHAIRE, et le Lieutenant WEISS pour le Capitaine DESCAMPS.

L'accusation retenue contre les deux religieux était d'avoir eu des relations avec une organisation de propagande

gaulliste, on reprochait au père CHENAULT d'avoir reçu des tracts de Monsieur DELAUNOY, lequel est présenté comme l'un des chefs de l'organisation. Il aurait d'autre part critiqué fortement les camps de jeunesse allemands (tenue, morale etc...). Quant au père GUIHAIRE il était accusé d'avoir mis à son service son influence de prêtre et aurait recruté des adhérents on l'accusait en outre, d'avoir publié dans "La Vérité Française", journal de l'organisation, un article sur la législation anti-juive du gouvernement allemand.

Le père GUIHAIRE mourut en déportation à Brambourg Hassel en Avril 1943.

Le Capitaine DESCAMPS fut déporté en Allemagne le 14 Octobre 1942 et sa femme reçut ses effets personnels le 27 Mars 1943.

MEURGUE, déporté à Brambourg-Hassel, fut exécuté dans ce camp vers Février-Mars 1943.

Le Dr. LAFAYE fut déporté en Allemagne en Septembre 42 après avoir été grâcié sur intervention de Laval et d'Abetz.

Il est à noter que le dossier des condamnés à mort fut soumis à Hitler car celui-ci se réservait la confirmation des jugements dans lesquels étaient impliqués des militaires de l'armée française.

Le fait saillant de cette affaire réside dans le grand nombre d'interventions faites en faveur des inculpés par des personnalités, soit vichysoises, soit collaboratrices, ou même allemandes.

En effet, nous relevons les noms suivants au dossier :

En faveur de DESCAMPS :

Pétain - de Brinon

Les allemands : Capitaine Siemsen, Dr. Kiel, Lt. Klein, Lt. Weiss-Feldwelbel, Koenig, M. Schmit, l'interprète Kassen. (défenseur d'office)

Le baron Jacques Rambaud - A. Bellanger (intervention auprès de Laval) -

La Délégation le présente d'ailleurs, pour l'excuser, comme "un homme de peu d'envergure, dépourvu de talent réel d'organisateur, ne pouvant être dangereux dans aucune espèce d'entreprise". -

En faveur des Religieux :

Le député Ch. Guernier - le R.P. Gillet - M. Jacques Fournier de la Délégation - Pétain.

En faveur de MASSIP :

de Brinon - Bouthillier -

En faveur de GUET :

Budes de Guébriant de la Corporation paysanne
de Brinon

En faveur de LOUYS:

Terray - Secrétaire général du Travail et de la Main d'Oeuvre
Le Directeur général des Contribution indirects.

En faveur de STUMM :

Georges Prade des "Nouveaux Temps"

En faveur de MEURGUE :

La Présidence du Conseil

En faveur de LAFAYE :

Le Préfet de Seine & Oise - Le groupe "Collaboration" -
Pétain - Taittinger - Le Colonel Alerme - Laval.

Il semble que ce soit l'appartenance ou l'apparement de la plupart des intéressés aux mouvements et partis de droite qui ait causé ces interventions, car c'est dans ces groupements que se sont recrutés les troupes collaboratrices. Ce serait donc à d'anciennes amitiés qu'ils auraient dû d'être défendus. Il faut noter d'ailleurs que ces démarches sont restées à peu près inopérantes puisqu'il y a eu à déplorer 6 exécutions et que le sort de ceux dont la peine a été commuée en déportation n'est pas plus enviable, car c'est à la mort lente qu'ils ont été condamnés.

Paris, le 9 Juillet 1945.